



## Formulaire 14727 : Document administratif unique

Cerfa n° 14727 - Ministère chargé des finances

Permet notamment de déclarer à la douane les biens soumis à taxation douanière lors d'un déménagement en France depuis un pays hors Europe (suite à un transfert de résidence, des études, un héritage ou un mariage).

Accéder au  
formulaire [PDF - 68.1 KB] ↗  
([https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_14727.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14727.do))

Vérfié le 17 avril 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Quels sont les droits de douane d'un produit dont vous héritez ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F819>)
- S'installer en France : droits de douane (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F492>)